

# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1892 à 1903

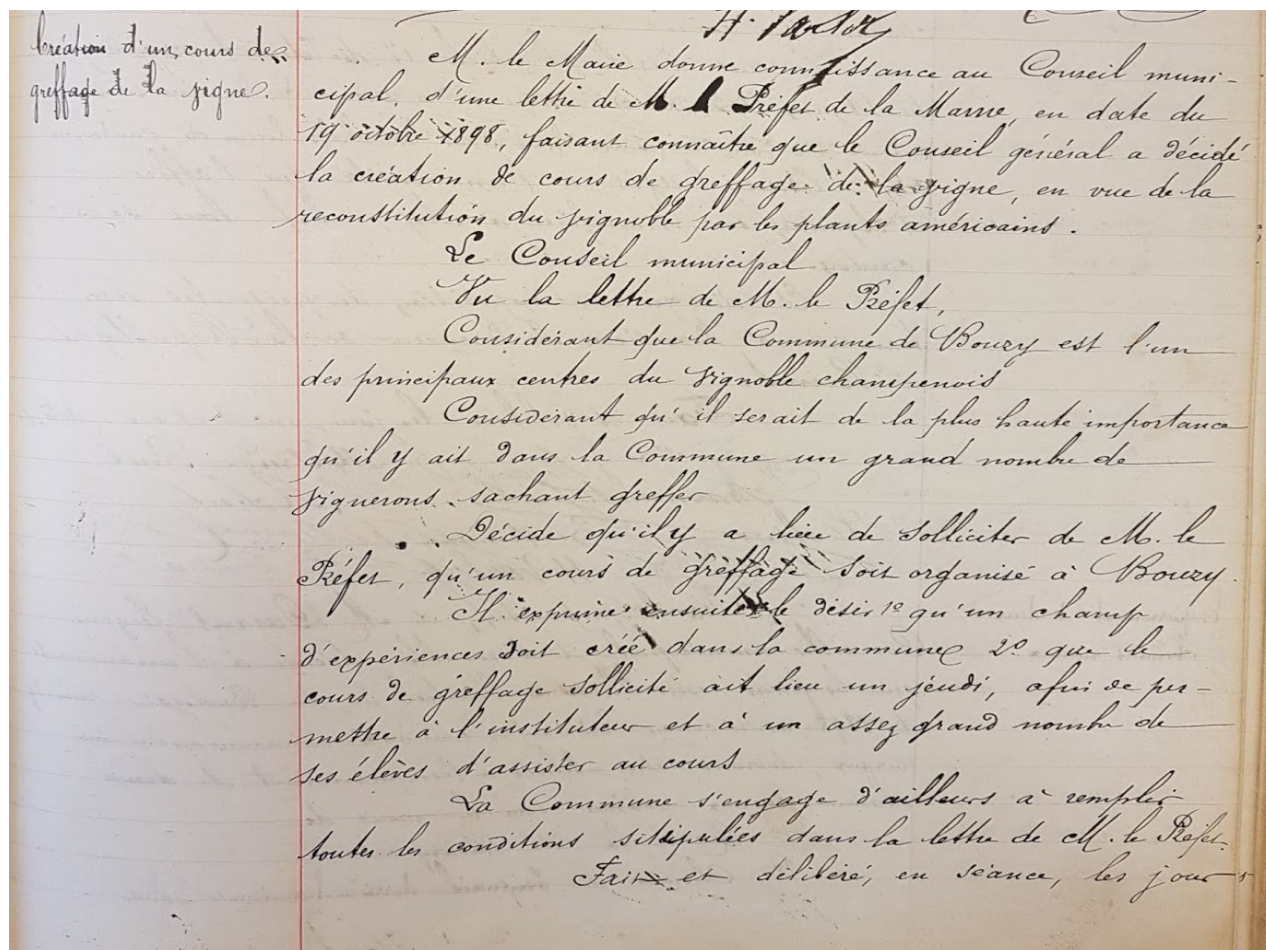
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17683

-0-

fiche n°158

## 10 novembre 1898 - Délibération relative à la création d'un cours de greffage de la vigne



« Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal d'une lettre de Monsieur le Préfet de la Marne, en date du 19 octobre 1898, faisant connaître que le conseil général a décidé la création de cours de greffage de la vigne, en vue de la reconstitution du vignoble par les plants américains.

Le conseil municipal,

Vu la lettre de Monsieur le Préfet,

Considérant que la commune de Bouzy est l'un des principaux centres du vignoble champenois ;

Considérant qu'il serait de la plus haute importance qu'il y ait dans la commune un grand nombre de vignerons sachant greffer ;

Décide qu'il y a lieu de solliciter de Monsieur le Préfet, qu'un cours de greffage soit organisé à Bouzy.

Il exprime ensuite le désir

1° - Qu'un champ d'expériences soit créé dans la commune ;

2° - Que le cours de greffage sollicité ait lieu un jeudi, afin de permettre à l'instituteur et à un assez grand nombre de ses élèves d'assister au cours.

La commune s'engage d'ailleurs à remplir toutes les conditions stipulées dans la lettre de Monsieur le Préfet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits »